



Dossier de candidature

Salon des métiers de l'Artisanat de l'Ouest Lyonnais

Samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 octobre 2023

Espace Culturel L'Atrium 35 avenue du 8 mai 1945 Tassin-la-Demi-Lune

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 5 juillet 2023

Les Villes de Tassin-la-Demi-Lune et Craponne organisent le premier Salon de l'Artisanat de l'Ouest Lyonnais les 21, 22 et 23 octobre 2023 à l'Espace Culturel L'Atrium à Tassin la Demi-Lune.

Véritable mise en lumière du savoir-faire artisanal local, des métiers et des artisans, ce salon proposera deux jours d'ouverture au grand public et une journée dédiée à la montée en compétence et au réseautage des professionnels.

En plus des stands proposés, un espace « Animation - Démonstration » permettra aux participants de présenter leurs savoir-faire.

Vous souhaitez venir vendre vos produits, présenter votre métier, trouver de nouveaux clients, étendre votre réseau ? Vous pouvez candidater en complétant le dossier ci-dessous.

Et pour plus de questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Ville de Craponne : Nathalie SIMON nsimon@mairie-craponne.fr

Ville de Tassin-la-Demi-Lune : Philippe MOINE pmoine@villetassinlademiulune.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône : Violette PAGE vpape@cma-auvergnerhonealpes.fr

Programme du week-end

Samedi 21 octobre

- 9h : accueil café des exposants
- 9h30-12h : montage
- 14h : ouverture du salon
- 15h : inauguration en présence des officiels
- 18h : fermeture des portes

Dimanche 22 octobre

- 10h30 : accueil café des exposants
- 11h-17h : ouverture au public
- 12h-14h : offre de restauration sur place

Lundi 23 octobre

- 9h : accueil café des professionnels
- 9h30 – 12h30 : formation et mise en réseau des professionnels exposants
- 12h30-14h30 : buffet/repas VIP, chaque exposant a accès à 4 repas
- 15h : démontage

Vos coordonnées

N° SIREN ou SIRET :

Titre / Qualification :

- Artisan / Maître artisan
- Artisan d'Art / Maître Artisan d'Art
- MOF
- EPV

Famille artisanale :

- BTP
- Alimentaire
- Services
- Production

Nom – Prénom

.....

Adresse du siège social

.....

.....

Adresse de l'établissement, si différent

.....

.....

Téléphone :

E-mail de contact :

.....

Site internet :

.....

Réseaux sociaux :

.....

Motivations à participer au marché artisanal Craponne / Tassin-la-Demi-Lune

.....
.....
.....
.....
.....

Activité de l'entreprise

Présentez l'entreprise et les dirigeants/fondateurs.

.....
.....
.....
.....
.....

Quels produits souhaitez-vous présenter au Salon ? Pouvez-vous préciser votre gamme de prix ?

.....
.....
.....
.....
.....

Voulez-vous participer au marché artisanal pour vendre des produits, proposer une animation ou les 2 ?

Quelles animations voudriez-vous proposer ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelle type de stand souhaitez-vous ?

- 3m² pour 300 € pour les 3 jours
- 6m² pour 500 € pour les 3 jours
- 9m² pour 700 € pour les 3 jours

Documents à joindre

- Ce dossier dûment complété
- Une attestation de responsabilité civile professionnelle
- Un extrait d'immatriculation

Le dépôt du dossier vous engage.

Seuls les dossiers complets seront étudiés en Commission.

Règlement et procédure

Votre candidature sera analysée lors d'un jury d'admission composé d'élus et techniciens des villes de Tassin-la-Demi-Lune, Craponne et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône. Au regard de critères figurant ci-dessous, votre candidature pourra être acceptée ou refusée.

Les candidats ne peuvent se prévaloir d'aucun droit à exposer, tant qu'ils n'ont pas reçu leur acceptation et réglé leur participation.

Les candidatures seront examinées au regard des critères d'attribution suivants :

Critère de pondération	Explications
40 % Adéquation de l'offre à l'événement « Marché artisanal »	Cohérence des produits et des activités proposés par rapport à l'événement, à sa clientèle...dans un objectif de valorisation de la diversification des secteurs d'activité.
25 % Valorisation des productions régionales	Circuits courts (transports minimisés...), origines des matières premières.
25 % Contribution à l'animation de l'événement	Animations éventuelles proposées
10% Valorisation des artisans Tassilunois et Craponnois	Mise en place d'un critère de proximité

Seuls les produits issus de votre activité artisanale seront acceptés. Aucune revente ne sera tolérée. Toute infraction constatée pourra conduire à l'annulation de votre participation sans remboursement des sommes versées.

Ce dossier vous engage.

Si le jury émet un avis positif pour votre candidature, une convention vous sera envoyée afin de finaliser votre inscription, le règlement du stand dans son intégralité vous sera demandé par le Trésor Public.

Votre candidature vous engage sur la durée complète du Salon.

Votre candidature vous engage à suivre une formation de préparation au Salon à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat le lundi 18 septembre 2023 de 9h à 12h.

Fait à Le

Signature de l'exposant, précédée de la mention
« Lu et Approuvé, Bon pour accord »

Cachet de l'entreprise

Le tarif comprend :

- Location d'un stand de 3, 6 ou 9 m², 1 table (2 pour les stands 9 m²), 4 chaises
- L'électricité
- Le chauffage
- Communication sur l'évènement
- L'accueil café les 3 jours
- Les formations
- Le repas lundi midi pour 3 personnes

Ne comprend pas :

- Les repas de samedi et dimanche midi

Dossier à renvoyer en version papier à l'adresse suivante :

Nathalie Simon
Mairie de Craponne
1 place Charles de Gaulle
69290 Craponne